

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

TUNISIE

«Pour un moratoire immédiat de la dette !»

Témoignage de Fathi Chamkhi, porte-parole de Raid Attac et Cadtm Tunisie, qui milite activement pour la suspension du remboursement, l'audit de la dette et l'abolition de sa partie odieuse.



Billets d'Afrique : Pourquoi ne pas avoir suspendu le remboursement de la dette au lendemain de la révolution ?

Au lendemain de la révolution, la décision de suspendre le paiement du service de la dette est la décision qui paraît être la plus logique, vu l'ampleur des besoins sociaux auxquels il faut répondre en toute urgence. Au lieu de cela, le gouvernement s'est hâté à rassurer les créanciers, quelques jours à peine, après la fuite du dictateur, en affirmant poursuivre le paiement de la dette. Rassurer les riches créanciers internationaux, plutôt que d'apporter secours à une population saignée à blanc par plus de deux décennies de politique économique ultralibérale, voilà la priorité de ce gouvernement. Cela en dit long sur sa nature politique et sociale. Il est en effet issu du régime de Ben Ali !

Suite page 6

La reconquête

Drôle de saison 2011 pour l'Afrique, dans le style un pas en avant-deux pas en arrière. L'authentique émergence citoyenne en Tunisie et en Égypte a été éclipsée par les guerres de recolonisation en Côte-d'Ivoire et en Libye. On voudrait nous faire avaler l'ensemble dans un même emballage estampillé « Droits de l'homme » et « démocratie ».

Suite page 3

Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇA-FRIQUE
Gabon : un dictateur si susceptible
– Françafrique : le naturel revient au galop
– Du gras à se faire – Une barbouze joue au caïd – Pollueur enfin payeur - Wade en pré-retraite – Les indignés syriens nous pompent l'air !

→ P. 1 & 3 EDITO LA RECONQUÊTE

→ P. 4 FRANCE La reine et le vilain
La longévité de la reine d'Angleterre, prétexte ultime pour justifier le soutien français au président camerounais Paul Biya

→ P. 5 La palme des poursuites en diffamation pour Bolloré

A un mois de l'élection présidentielle fantoche au Cameroun, le groupe Bolloré s'en prend à nouveau aux journalistes qui évoquent ses activités au royaume de Paul Biya.

→ P. 6 « Pour un moratoire immédiat de la dette ! »

Témoignage de Fathi Chamkhi, porte-parole de Raid Attac et Cadtm Tunisie.

→ P. 7 RWANDA Kagamé à Paris, une visite sous haute surveillance
Nul doute que Nicolas Sarkozy et le président rwandais, Paul Kagamé, en voyage officiel à Paris ce mois de septembre seront scrutés dix-sept ans après le génocide des Tutsi rwandais.

→ P. 8 GABON Pour un droit d'ingérence démocratique

Un rapport d'analyse du système électoral gabonais, réalisé par le Réseau des organisations libres pour la bonne gouvernance (Rolbg) a permis un diagnostic d'un système démocratique qui n'en a que le nom.

→ P. 9 LES BRÈVES DE LA FRANÇA-FRIQUE
Bongo, un dictateur susceptible – Bongo se plaint de la corruption – Libye : des vessies pour des lanternes – Big Brothers – Libye : le pétrole en ligne de mire

→ P. 10 Afrique d' l'Est Quelles sont les causes de la famine ?

La sécheresse qui sévit actuellement en Afrique de l'Est a déjà fait des dizaines de milliers de morts et menace 12 millions de personnes. Dans l'indifférence générale

→ P. 12 Hommage à André Fine

Le naturel revient au galop

« Allez, allez les privés ! On vous ouvre les portes mais il faut ramener du pognon ! ». Pas besoin de discours et longues argumentations pour décrire l'action du gouvernement français en Afrique, une constante depuis la colonisation. Cette phrase crue, directe, est celle du ministre français de la Coopération, Henri de Raincourt, pendant la tournée africaine de François Fillon à la mi-juillet. La première étape était bien sûr la Côte-d'Ivoire où le président Alassane Ouattara venait d'être installé par une opération caricaturale des forces françaises. Et pour bien surveiller le garde-manger, le général Réglat, ancien commandant des Forces françaises (FFG), a été nommé conseiller auprès de Ouattara pour accompagner la réforme de l'armée ivoirienne. De quoi pour la France « rester le partenaire de référence à Abidjan » selon les déclarations de Fillon qui se voulant très persuasif martelait « J'appelle tous ceux qui continuent à vouloir évoquer les relations entre la France et l'Afrique en parlant de Françafrique à changer de vocabulaire. »

Faudrait d'abord changer de politique !

Du gras à se faire

C'est un secret de polichinelle : la rentabilité des investissements est plus élevée en Afrique que dans les autres régions en développement. Selon Luc Riggouzo, chef de cabinet du ministère français de la Coopération, les retours sur investissements dans le secteur bancaire en Afrique sont plus élevés que dans le reste du monde (+ de 30%). Les secteurs comme ceux de l'énergie, les infrastructures, la banque, l'agroalimentaire, sont les plus rentables. Une rentabilité que ne vient pas contrarier des réglementations sociales, fiscales et environnementales dignes de ce nom. Dans ce contexte, Total Gabon a annoncé, en mai dernier, une très forte hausse des son résultat net au premier trimestre 2011 (84 millions de dollars contre 42 millions de dollars au premier trimestre 2010). Des résultats qui ont permis la distribution d'un dividende de trente dollars par action au titre de l'exercice 2010 aux actionnaires dont bon nombre sont issus du clan Bongo. Quant aux Gabonais...

De son côté, le groupe Rougier, spécialisé dans l'exploitation, la transformation et la distribution de bois tropicaux vient d'annoncer un chiffre d'affaires de 74,1 millions d'euros pour le premier

semestre 2011, en progression de 9,3%. Enfin, dans le sillage de François Fillon en visite à Libreville, les 16 et 17 juillet, Bouygues et Rougier ont « remporté » des contrats pour un montant de 71 millions d'euros.

ETDE, filiale de Bouygues Construction, pour un montant de 48 millions euros pour le développement d'un réseau de lignes à haute tension. Le deuxième contrat de 23 millions d'euros pour Lignafrica, joint-venture entre Rougier et Forêt Ressources Management, un cabinet français d'ingénierie forestière pour l'exploitation d'un périmètre forestier de 39 000 hectares, dont 14 000 d'okoumés. Tout va bien on vous dit !

Une barbouze joue au caïd

« Fabrice Arfi journaliste à Mediapart, a porté plainte contre X (...) du chef de menaces de mort. Cette plainte fait état de menaces explicites reçues au début de son enquête sur les documents Takieddine, alors qu'elle n'était pas encore publique. Elles émanent de Pierre Sellier dont la société d'intelligence économique, Salamandre, évolue dans les cercles du pouvoir sarkozyste et qui a travaillé pour le marchand d'armes Ziad Takieddine. », (Mediapart, 31 août). Pierre Sellier, président de Salamandre, une « officine » barbouzarde était, dès 2009, en relation avec l'entourage du nouvel homme fort de Madagascar, Andry Rajoelina tout juste parvenu au pouvoir. Officiellement, il espérait fournir des systèmes biométriques d'identification. Mais, à l'ombre de la Françafrique, barbouzes et affairistes se font souvent concurrence : il faut avoir vu l'interview, la même année, du protégé de Jacques Foccart, Robert Bourgi, sur la chaîne panafricaine Télé Sud, dénoncer publiquement les menaces de Sellier contre lui-même et Sophie Deniau, belle-fille de Jacques Toubon, très actifs dans le dossier malgache.

Nigéria : pollueur enfin payeur

Excellente nouvelle ! C'est une première : la Haute Cour de justice britannique a ordonné à une grande compagnie pétrolière, Shell, de payer une indemnité de 410 millions de dollars après le recours collectif intenté en Angleterre par la communauté Bodo de Rivers State dans le delta du Niger. Shell a été jugée responsable de deux marées noires en 2008 et 2009 ayant dévasté l'environnement et les voies navigables en touchant plus

particulièrement la communauté de pêcheurs de Bodo.

Cette condamnation intervient quelques semaines après la parution d'une étude du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) qui met gravement en cause la compagnie pétrolière nationale nigérienne (NNPC) et de nombreux groupes étrangers, dont Total, qui opèrent dans le delta. Cette étude ne fait que confirmer ce que dénoncent depuis longtemps les populations locales et les ONG internationales (*Billets d'Afrique*, février 2007) : une pollution massive de cette vaste zone de mangrove, un des écosystèmes les plus remarquables de la planète. L'écrivain et célèbre président du MOSOP (Mouvement pour la survie du peuple Ogoni), Ken Saro-Wiwa avait d'ailleurs payé de sa vie son opposition à Shell. Il a été pendu en 1995 par le régime militaire de Sani Abacha. L'enquête de l'Onu établit scientifiquement l'étendue et l'impact des dommages dans l'Ogoniland, au coeur du delta du Niger où la restauration environnementale complète pourrait prendre jusqu'à trente ans. Il faut souhaiter que cette décision à Londres ouvre la voie à d'autres dédommagements pour les populations locales. Le Mosop réclame surtout le nettoyage de l'environnement ravagé par des décennies d'exploitation pétrolière aux frais des compagnies pétrolières et la révocation de la licence de Shell.

Wade en pré-retraite

Depuis les manifestations du 23 juin contre une réforme de la Constitution en faveur d'un troisième mandat de Wade, les diplomates occidentales ont pris leurs distances tellement il est évident que les Sénégalais ne souhaitent plus Wade au pouvoir et refusent la perspective d'une succession dynastique au profit de son fils Karim.

D'après les câbles divulgués par Wikileaks, la diplomatie américaine considère que l'actuel président du Sénégal et son parti ne connaissent que le langage de la violence. Elle a exigé récemment que les critères d'une élection transparente soient respectés.

La diplomatie française avait, au contraire, été beaucoup plus souple envers la famille Wade dont elle avait fait le fils Karim, le successeur désigné. Elle se fait donc discrète et laisse la diplomatie américaine tenter de convaincre le « goor gi » de quitter le pouvoir.

La Constitution sénégalaise de 2001 stipule que la présidence est limitée à deux mandats de cinq ans consécutifs. L'article

27 est clair. Wade a déjà effectué un premier mandat de sept ans (2000/2007), les rédacteurs de l'époque ayant estimé que puisqu'il avait débuté son mandat sous l'emprise de la Constitution de 1963, il avait la possibilité d'aller au terme de son mandat pour lequel il avait été élu, soit sept ans. Réélu, il arrivera donc en 2012 au terme de son second mandat d'une durée de cinq ans comme le prévoit la constitution de 2001. Wade avait donc obtenu une dérogation et argue de aujourd'hui que l'article 27 ne s'appliquait donc pas à son premier mandat. Selon cette logique particulière, il prétend donc à une troisième candidature. En fait, il a épuisé ses mandats.

Sur fond de crise politique, on attend donc, en octobre, que la Cour constitutionnelle valide les candidatures retenues.

En attendant, les candidats potentiels cherchent à se faire adouber qui aux États-Unis, qui en France, voire les deux. De son côté, Wade continue lui aussi à ménager ses alliances, en s'impliquant par exemple dans le dossier libyen, en faveur (cette fois) du CNT. Il était à Paris le 1^{er} septembre pour la « conférence internationale sur l'avenir de la Libye », et se targuait d'être « *premier pays d'Afrique subsaharienne à reconnaître le Conseil national de transition (CNT)* ».

De quoi faire plaisir aux deux capitales très (trop) impliqué dans la mise à bas de Kadhafi : Washington et Paris...

Les indignés syriens nous pompent l'air

Sortons les clairons ! Qu'on se le dise : me 2 septembre, l'Union européenne a décrété un embargo sur les importations de pétrole syrien « *compte tenu de la gravité de la situation en Syrie* ». Une mesure importante puisque 95% des exportations de pétrole syrien sont achetés par l'Union européenne. Et dire qu'il aura fallu trois mois pour y penser.

Mais visiblement, il faut encore quelques milliers de morts supplémentaires pour une décision plus radicale. L'embargo n'entrera en effet en vigueur que le 15 novembre pour les contrats en cours et l'interdiction de tout investissement européen dans le secteur pétrolier syrien a été renvoyée aux calendes grecques. Comme s'il manquait encore une touche de cynisme au tableau, Total a assuré se conformer aux sanctions (on voit mal comment il en serait autrement) : « (...) *Total a cessé tout achat de brut et de produits pétroliers à la Syrie* ». L'entreprise poursuivra néanmoins la production dans le pays...

La reconquête

Suite de la page 1

Mais, si l'opinion française, tous partis politiques confondus, s'est laissée prendre à cet amalgame grossier, l'opinion africaine, quasi unanime mais inaudible, ne s'y est pas trompée. Elle qui a vu dans les interventions en Côte-d'Ivoire et en Libye une entreprise de reconquête impérialiste.

La puissance dominante, qu'on l'appelle France, ONU, États-Unis, OTAN, décide souverainement de ce qui relève des « Droits de l'homme » et de ce qui est appelé « démocratie ». Ainsi le grand démocrate Alassane Ouattara peut-il nommer aux plus hauts postes de l'armée ivoirienne des responsables de crime contre l'humanité, comme Martin Kouakou Fofié. Ce chef de guerre est accusé, entre autres atrocités, d'avoir, en juin 2004, lors d'un conflit au sein du mouvement rebelle, enfermé et laissé mourir dans un container cinquante personnes. Ce n'est pas cela, pas plus que la persistance des exécutions extrajudiciaires dans les dernières semaines en Côte-d'Ivoire¹ qui va troubler les agapes du couple Sarkozy recevant dans leur villa du Cap Nègre le couple Ouattara, qui séjournent en France dans leur villa de Mougins. Ces liens personnels entre un président français et un satellite africain, cette confusion entre l'État et le privé, c'est précisément ce que le candidat Sarkozy avait condamné dans le néocolonialisme gaullien. Il fait pire puisque, dans ce passé censé révolu, c'est Foccart qui assumait cette collusion, et non de Gaulle à Colombey.

Quant à la révolte libyenne, dirigée par des ministres de Kadhafi, elle a triomphé grâce aux bombardements et aux fournitures d'armes de certains pays de l'OTAN, la France en tête. Le président du conseil exécutif du CNT (Conseil national de transition), Mahmoud Jibril, qui présidait jusqu'en 2011 le bureau du développement économique national, est un partisan résolu de la privatisation et de la libéralisation de l'économie libyenne. Cette victoire s'accompagne d'un déchaînement d'humiliations, d'exactions, de lynchages et d'assassinats à l'encontre des populations noires vivant en Libye censées être pro-Kadhafi, en fait victimes du racisme des « combattants de la liberté ». On ne décomptera jamais, dans l'info-spectacle, les milliers de disparus dans la fuite éperdue de ces populations en Méditerranée et dans le désert, dégâts collatéraux qui ne pèsent pas lourd face à la récupération du contrôle sur le pétrole libyen.

Pour un tyran abattu, dans des conditions plus que contestables, combien de despotes protégés ? On ne demande pas à la France de faire progresser l'idéal démocratique en bombardant les résidences des présidents africains consacrés par la fraude mais on est en droit d'en attendre au moins un rappel des droits civils et politiques et une restriction des relations avec des potentats qui emprisonnent et tuent leurs opposants, répriment leur population et pillent leur pays.

C'est au contraire la complicité de la France qui va permettre à un parti qui détient le monopole des ressources publiques et a un président installé à perpétuité de se pérenniser le 9 octobre prochain au Cameroun. La France a fourni tout l'arsenal nécessaire à la répression afin de permettre aux multinationales d'exploiter toutes les ressources et tous les services du pays, tandis que la quasi totalité de la population vit dans la misère. Cette nouvelle forme de colonie, c'est sûrement cela qu'on appelle « démocratie » puisque personne, dans la France politico-médiatique, n'y trouve matière à vertueuse indignation.

Odile Tobner

¹communiqué de HRW, 5 août 2011

Retrouvez tous les articles de
Billets d'Afrique et d'ailleurs
depuis 1993 sur le site survie.org !

« Au Cameroun de Paul Biya »

Un livre de Fanny Pigeaud, Karthala, août 2011.

Le tableau du Cameroun actuel, par une journaliste qui y a séjourné pour son travail pendant plusieurs années est précis, documenté et tout à fait saisissant. La simple description de l'état dans lequel se trouve Cameroun suffit à dresser un réquisitoire contre le régime de Biya, en place depuis presque trente ans maintenant.

Les dix chapitres font l'inventaire des principaux aspects scandaleux de la réalité camerounaise, de celui intitulé L'État RDPC, qui décrit la mainmise sur tous les moyens de l'État, monopolisés par le parti au pouvoir, pire qu'un parti unique, jusqu'au dernier qui, sous le titre Complicités, esquisse un exposé sur la responsabilité de la France comme principal soutien du régime, et des pays occidentaux comme spectateurs passifs du désastre que vit ce grand et riche pays du golfe de Guinée.

C'est le chapitre « Détournements et criminalités » qui peint le mieux la toile de fond de la vie camerounaise. La corruption y atteint en effet un niveau vertigineux, jusqu'à devenir une sorte de normalité à l'envers. La gangrène en est la règle. La course à l'enrichissement par la confiscation des ressources nationales est proposée en modèle à l'admiration du peuple. Pour cela, il faut aussi ruiner les formations scolaires et universitaires. Le tableau de l'université peint dans le chapitre « La mise à l'écart de la pensée » est peut-être le plus triste du livre, quand le peuple est détruit dans son intelligence même. Ce livre étayé par d'abondantes références est une somme pour apprendre à connaître le système inexpugnable qui condamne les Camerounais, et bien d'autres Africains à des situations similaires, au désespoir et à l'exil. Derrière l'horreur imposée aux Camerounais se profile l'ordre mondial d'une rapacité généralisée, prête à piétiner la masse de l'humanité au profit d'un nommable mafias sans foi ni loi.



CAMEROUN

La reine et le vilain

La longévité de la reine d'Angleterre, prétexte ultime pour justifier le soutien français au président camerounais Paul Biya.

Le ministre français de la Coopération, Henri de Raincourt, qui dit de lui-même : « *Je ne fais pas de gaffes* », c'est-à-dire qu'il manie à merveille le robinet d'eau tiède en soufflant à la fois le chaud et le froid pour flatter tous les épidermes, quitte à dire tout et son contraire, en fidèle domestique.

Dans *Jeune Afrique* du 8 août 2011, interrogé sur les vingt-trois années au pouvoir de Blaise Compaoré au Burkina, qui médite une réforme constitutionnelle pour être candidat à sa succession, il glisse : « *Si nous avons un message à adresser, tout en sachant que les autorités du Burkina sont libres, c'est de dire que les périodes de tensions ne sont pas les plus propices pour procéder à des changements de Constitution...* », « *Encore une fois, les temps ont changé. L'évolution du monde a un impact sur la durée des mandats, quels qu'ils soient. En France, par exemple, on a bien limité à deux le nombre de mandats présidentiels, soit dix ans.* »

Au Cameroun, en revanche, le temps apparemment ne compte pas. Interrogé sur Biya, au pouvoir depuis 1982, Henri de Raincourt noie le poisson : « *Ce sont les électeurs qui choisissent. La France n'a pas de candidat au Cameroun.* »

Lors de sa dernière visite, début juillet, au Cameroun, Henri de Raincourt, interrogé par Luc Deutchoua pour le quotidien *Le jour*, qui lui fait remarquer que « *Depuis cinquante ans, il n'y a pas de véritable alternance politique au Cameroun...* », a dû se faire plus prolix pour noyer plus laborieusement le poisson : « *Je sais qu'il y a des élections qui se profilent à l'horizon au Cameroun. La France souhaite que ces élections, comme dans tous les autres pays où il y a des élections, se déroulent le mieux possible et dans la transparence la plus totale. [...] Donc, la France, de la manière la plus solennelle qui soit, affirme, et personne ne peut prouver le contraire, qu'elle n'a pas de candidat. La France fait confiance à la démocratie, à la sagesse des peuples, pour se choisir les représentants qu'elles désirent, c'est-à-dire, le président, la majorité au parlement, etc. La France, en la matière, ne s'ingère pas dans la politique intérieure des pays africains.* »

Poussé dans ses retranchements par la



Paul Biya, vingt-neuf ans de présidence, et le ministre français de la Coopération, Henri de Raincourt

question : « *Quelle réflexion vous inspirent les propos d'Hillary Clinton qui estime que l'ère des chefs d'Etat inamovibles est révolue en Afrique ?* », Henri de Raincourt, tout en développant les considérations sur le temps et ses aléas, arrive à les enrober dans une introduction et une conclusion qui les neutralisent. Tant de souplesse force l'admiration. « *Je crois qu'il faut de toute façon, d'une manière générale, se garder d'avoir des idées définitives qui s'appliqueraient partout de manière uniforme. En revanche, ce qui est vrai, c'est qu'on vit dans une société qui s'est globalisée avec une évolution extrêmement forte, extrêmement rapide, qui, d'ailleurs, ne se fait pas sans difficultés, sans secousses, sans inquiétude et sans heurts. Ça, on le voit bien, et on le sait bien. Donc, si vous voulez, cette évolution extrêmement vive et extrêmement rapide fait que cette accélération du temps ne peut pas ne pas avoir de répercussions sur le temps politique. Beaucoup de pays considèrent aujourd'hui qu'effectivement, il faut qu'il y ait du sang nouveau. Il faut toujours rechercher un équilibre entre l'accélération du temps et le temps politique. La Reine d'Angleterre est au pouvoir depuis 50 ans, mais, ça ne va pas mal pour elle. Cela veut dire qu'elle a pu coller à son temps.* » Ce que traduit son interlocuteur en : « *Donc, la longévité au pouvoir du président Paul Biya ne vous dérange pas* ». Outre que la reine d'Angleterre, qui est montée sur le trône le 6 février 1952, est dans la soixantième année de son règne, faut-il que Henri de Raincourt ait une âme de « vilain », (celui qui est vil), pour oser citer cet exemple ridicule pour flatter Biya.

Faut-il aussi que les intérêts français au Cameroun soient puissants ! Mais qu'a bien pu faire Compaoré pour se faire tancer, lui ?

Odile Tobner

La palme des poursuites en diffamation pour Bolloré

A un mois de l'élection présidentielle bidon au Cameroun, le groupe Bolloré s'en prend à nouveau aux journalistes qui ont eu le toupet d'évoquer ses activités au royaume de Paul Biya.

Le reporter Benoît Collombat de France Inter et l'ex-journaliste de Rue 89, David Servenay, ainsi que son directeur de publication, Pierre Haski, sont poursuivis en diffamation par le groupe Bolloré. Pour Benoît Collombat, c'est la seconde fois. Leurs articles respectifs sur les plantations camerounaises de la Socapalm, pourtant publié il y a plus de huit mois, en décembre 2010, faisaient état d'une procédure engagée par quatre ONG auprès de l'OCDE. Celles-ci dénonçaient des pratiques sociales et environnementales scandaleuses dans ces plantations de palmiers à huile et les imputaient au groupe Bolloré. Si les médias, à de rares exceptions près, semblent avoir eu peur de traiter le sujet, les deux articles incriminés, susceptibles de porter « atteinte à l'honneur ou à la considération de la société Bolloré », sont de trop pour un entrepreneur si bien en cour chez l'autocrate Biya. Comme *Billets d'Afrique* l'avait relaté, le groupe Bolloré qui nous a déjà adressé deux droits de réponse, a adopté une nouvelle stratégie vis-à-vis de la presse, usant de procédures judiciaires dès que des enquêtes journalistiques dénoncent, à tort d'après lui, certains aspects de ses activités africaines florissantes.

Actionnaire minoritaire : petit mais costaud !

Les ONG qui accusent Bolloré considèrent en effet que le groupe, bien qu'actionnaire minoritaire, est en position de contrôler la Socapalm malgré des montages financiers complexes. Il faut dire que celui-ci a souvent argué de ses participations en cascade pour se présenter comme « actionnaire minoritaire » de la Socapalm, et donc implicitement irresponsable de ce qu'il peut s'y passer... Pourtant, la note publiée par la Socapalm elle-même en vue de sa capitalisation boursière,



Photo : Isabelle Alexandra Ricq - Les grands perdants de l'emprise de la Socapalm, les Pygmées, chassés de leurs terres et, privés de tout moyen d'existence, condamnés à manger du rat
http://www.wrm.org.uy/countries/Cameroon/Bollore_pt.pdf

fin 2008, précisait que l'actionnaire largement majoritaire (70%) de ces plantations était « la société PALMCAM (...) elle-même détenue à 63,72% par le Groupe INTERCULTURES/SOCFINAL (groupe Fabri / Bolloré) ». Intercultures et Socfinal, rebaptisées depuis Socfinaf et Socfin, sont des holdings qui détiennent des parts dans différentes plantations industrielles en Afrique et en Asie, et dont le siège est basé au Luxembourg... un paradis fiscal à deux heures de Paris, bien pratique pour rapatrier de juteux profits. En les définissant comme le « groupe Fabri/Bolloré », du nom des deux familles intriquées dans leur administration, la Socapalm confirme ce qu'écrivait la journaliste Martine Orange dans *Mediapart*, en février 2009 : avec ses 39% (à l'époque), Bolloré a certes une position d'actionnaire minoritaire dans ces deux sociétés, mais de poids car face à lui Fabri ne détient pas non plus la majorité. Quant au président du conseil d'administration de la Socapalm, Claude Juimo Monthe, ex-président de la Chambre de Commerce nationale et qui a, selon les médias camerounais, « souvent été délégué du Comité central du parti présidentiel » (c'est-à-dire la machine politique du dictateur Paul Biya), il s'est vu offrir en 2010 un siège de directeur dans le groupe de Vincent Bolloré. Drôle de façon, pour ce dernier, de prendre ses distances avec cette encombrante société...

Alice Primo

La ruée

Bolloré n'aura pas attendu longtemps après la chute de Kadhafi pour se précipiter en Libye. D'après *Challenges* (2 septembre) « les hommes de Vincent Bolloré se rendront dès le 12 septembre dans la ville de Misrata pour négocier avec les autorités la reconstruction du port. Le groupe français connaît bien le dossier puisqu'il avait signé en janvier dernier un contrat de concession. A l'époque c'est le colonel Kadhafi était au pouvoir. Mais aujourd'hui Vincent Bolloré, toujours très pragmatique en ce qui concerne ses affaires africaines, explique qu'il n'avait pas négocié avec Tripoli, mais avec « les autorités civiles locales qui sont toujours en place ». Pour la dixième fortune française l'affaire est entendue c'est lui qui gèrera ce chantier, très stratégique, puisqu'il permettra à la filiale Bolloré Africa Logistics de compléter son maillage du continent avec un débouché sur la Méditerranée. » Le nouveau pouvoir remettra d'autant moins en cause ces contrats que ce sont les mêmes qui les ont établis sous Kadhafi.

Billets d'Afrique et d'ailleurs
à retrouver aussi sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter

TUNISIE

Fathi Chamkhi: « Pour un moratoire immédiat de la dette tunisienne ! »

Les nouvelles autorités tunisiennes ont très vite, après la chute de Ben Ali, donné des assurances aux créanciers internationaux leur assurant un remboursement de la D'après le gouverneur de la Banque centrale, la Tunisie doit rembourser 1120 millions de dinars (560 millions euros) alors que le pays a besoin de consacrer toutes ses ressources financières à ses budgets sociaux. Témoignage de Fathi Chamkhi, porte-parole de Raid Attac et Cadtm Tunisie, qui milite activement pour la suspension du remboursement, l'audit de la dette et l'abolition de sa partie odieuse.



« en 1956, le pouvoir tunisien a été obligé de racheter les terres agricoles (environ la moitié de la surface agricole) que les colons français avaient accaparé sous le régime colonial, avec des crédits accordés par l'Etat français ! »

Suite de la page 1

Chose assez curieuse, la révolution s'est contentée de décapiter le pouvoir sans l'abattre. Après le 14 janvier, tout le gouvernement de Ben Ali est resté en place. Il a fallu attendre le 24 février pour qu'il en soit chassé. Mais, celle qui prend la relève est, elle aussi, issue du même pouvoir. De ce fait, il ne faut pas s'étonner qu'elle maintienne le cap de la politique du dictateur, c'est-à-dire de continuer d'agir contre les intérêts vitaux des classes populaires, malgré la révolution. La bataille pour la prise du pouvoir paraît donc primordiale pour la réalisation des objectifs de la révolution. La bataille pour la suspension du paiement de la dette met en évidence cette vérité.

Billets d'Afrique les revendications sociales de la Révolution tunisienne peuvent-elles s'accommoder de cette continuité ?

Le régime de Ben Ali est un régime antisocial, c'est ce qui explique la révolution. La chute du dictateur n'a pas suffi pour abattre son régime. Le gouvernement actuel est un gouvernement contre-révolutionnaire qui tente de maintenir ce régime. Il est donc clair

qu'il n'apporte aucune réponse aux revendications sociales de la révolution. La question est de savoir s'il pourra-t-il se maintenir en place malgré cela ? Les classes populaires sont-elles prêtes à se soumettre de nouveau ? A l'heure actuelle rien n'est décidé, même si le gouvernement est en train de marquer des points, par exemple en poursuivant le paiement de la dette, et surtout en reprenant progressivement le contrôle de la situation.

Je pense néanmoins que le calme actuel est très fragile et qu'une nouvelle explosion populaire, dans les prochaines semaines, voire les prochains mois, n'est pas à exclure. Le sort de la révolution n'est pas encore scellé. Je continue de croire à sa victoire, car se soumettre de nouveau et se laisser exploiter et opprimer comme cela été toujours le cas, me paraît fort peu probable. Il est bien normal que le régime de Ben Ali essaye de s'accrocher et de se restaurer mais il ne pourra plus résister assez longtemps car il n'a pas de réponses aux immenses attentes sociales.

Billets d'Afrique : On sait que la quasi-totalité de l'économie tunisienne était aux mains du clan Ben Ali, n'est-ce pas plutôt la dette de celui-ci davantage qu'une dette publique ?

Je pense qu'il est exagéré d'affirmer une chose pareille. Certes, les Ben Ali, les Trabelsi (clan de l'épouse du dictateur) et les familles alliées locales se sont approprié un pan entier de l'économie, toujours est-il qu'une bonne partie échappait à leur contrôle. Par exemple, les intérêts économiques étrangers qui sont importants en Tunisie, ont toujours été en dehors de leur zone de contrôle. Cela étant dit, il est vrai de dire qu'une bonne partie de la dette, qui est dite publique, est en fait une dette privée du clan mafieux des Ben Ali-Trabelsi.

Billets d'Afrique : l'annulation de la dette est-elle un thème populaire en Tunisie ?

La dette était une question totalement ignorée des classes populaires avant le 14 janvier. Grâce à la campagne initiée par notre association, nous pouvons affirmer

qu'elle l'est beaucoup moins aujourd'hui. Par exemple, plusieurs partis politiques l'ont, d'ores et déjà inscrite à leur programmes et un débat national commence à s'organiser autour de cette question. Beaucoup de chemin a été réalisé en si peu de temps, et cela grace bien évidemment à la révolution. Je pense que cette question va devenir l'une des questions centrales du processus révolutionnaire dans les semaines et les mois à venir.

Billets d'Afrique : voyez-vous des similitudes avec la crise des dettes souveraines en Europe ?

Bien entendu, il existe beaucoup de similitudes, notamment en ce qui concerne les intérêts sociaux auxquels la dette porte atteinte. Ce mécanisme est conçu pour privatiser les profits et pour socialiser les pertes. La dette ramène derrière elle l'austérité, le chômage et la précarité.

Mais, le contexte politique est bien évidemment complètement différent. Dans le Sud, la dette s'inscrit dans des relations dominants-dominés, où la dette pose, en plus de questions relevant de la justice sociale, ceux de la souveraineté populaire nationale. Les crises de la dette, qui éclatent ça et là dans les pays du Nord, ou bien qui risquent d'éclater dans un avenir proche, en plus de ceux que connaissent les pays du Sud, ont « le mérite » de mettre un peu plus en évidence les intérêts communs des peuples, aussi bien ceux du Nord que ceux de Sud, face à un ennemi commun.

Billets d'Afrique : quelle est la part des créanciers français dans la dette publique tunisienne ?

En tant qu'ancienne puissance coloniale, la France occupe une place importante dans la dette de la Tunisie, sa part dans l'encours total de la dette extérieure publique s'élève à environ 14%, mais il ne s'agit là que de la part bilatérale, c'est-à-dire celle revenant à l'Etat français, sans compter le secteur financier privé. Mais il paraît tout de même assez difficile d'admettre que la Tunisie doit de l'argent à la France. D'une part, la Tunisie a déjà remboursé le double de ce qu'elle a emprunté à la France. D'autre part, la France, qui a colonisé la Tunisie pendant trois quarts de siècle, pillant et exploitant librement le pays, a une dette historique envers elle, qu'elle n'a jamais honorée. Bien plus, quelques années après l'indépendance en 1956, le pouvoir tunisien a été obligé de racheter les terres agricoles (environ la moitié de la surface agricole) que les colons français avaient accaparé sous le régime colonial, avec des crédits accordés par l'Etat français !

Propos recueillis par Raphaël De Benito

RWANDA

Kagamé à Paris, une visite sous haute surveillance

Nul doute que Nicolas Sarkozy et le président rwandais, Paul Kagamé, en voyage officiel à Paris ce mois de septembre seront scrutés et leurs déclarations décortiquées dix-sept ans après le génocide des Tutsi rwandais.

A lors qu'Alain Juppé, accusé de complicités avec les génocidaires lors de son premier passage au Quai d'Orsay sera aux abonnés absents, en voyage dans le Pacifique, il y a un sujet très sensible de nature à plomber l'ambiance.

Celui de la présence sur le territoire français d'au moins vingt-un présumés génocidaires. Vingt-un cas, dont Agathe Habyarimana, fortement soupçonnée d'être une des têtes pensantes du génocide, qui vivent en toute impunité malgré les plaintes déposées depuis 1994. D'après l'ambassadeur de France à Kigali, cette visite est l'occasion de « la consolidation des relations entre les deux pays notamment par la levée des obstacles à la source des discordes ». Sauf que la justice française ne se presse guère ce qui irrite Kigali. Ce n'est qu'à la mi-août de cette année que des gendarmes français se sont rendus au Rwanda pour mener des enquêtes sur des Rwandais vivant en France et soupçonnés d'avoir joué un rôle dans le génocide des Tutsi de 1994.

Autre exemple : la création du pôle « Génocides et crimes contre l'humanité » au TGI de Paris avait pourtant été créé, en janvier 2010, dans le cadre du rapprochement franco-rwandais. Bernard Kouchner et Michèle Alliot-Marie alors ministre des Affaires étrangères et ministre de la Justice avaient même signé une tribune dans *Le Monde* se réjouissant que ce pôle « favorise la mutualisation des compétences, en réunissant des magistrats spécialisés, ainsi que les traducteurs, interprètes, experts et chercheurs indispensables au traitement d'affaires aussi sensibles que complexes ». Comme on pouvait le craindre il n'est toujours pas en activité en septembre 2011. Une lenteur qui contraste avec la diligence constatée dans d'autres pays comme la Finlande, le Canada, la Belgique, la Suède, l'Allemagne ou les

Pays-Bas, que certains dossiers sont assez complets pour que des mises en examen soient prononcées, ouvrant ainsi la voie à des procès.

Un si bon docteur

C'est le 27 septembre 2011, à 14 heures, que se tiendra, au palais de justice de Bordeaux, le procès intenté par le docteur Sosthène Munyemana contre l'association Cauri et trois membres du Collectif girondin pour le Rwanda pour « atteinte à la présomption d'innocence ». Rappelons que Sosthène Munyemana, condamné au Rwanda pour participation au génocide, est l'objet d'une plainte en France pour le même crime. Celle-ci court depuis seize ans, toujours active, sans avoir jamais abouti à un procès. Cette situation, loin d'être un cas isolé, est similaire à celle d'autres Rwandais accusés d'avoir participé au génocide qui vivent en France. Notre justice paraît dans ce domaine complètement paralysée. A Bordeaux ce sont des rescapés qui vont comparaître devant les tribunaux, avant leurs présumés bourreaux, avec les militants de la société civile qui ont voulu dénoncer les lenteurs de la procédure. L'État a soutenu, au-delà de l'imaginable, ceux qui commettaient ce génocide. Aujourd'hui ceux qui se battent pour une justice digne de ce nom sont attaqués... Il est possible de les soutenir, par la présence au procès ou en signant la pétition sur le blog asso-cauri33.over-blog.com

Le CPCR (Collectif des parties civiles pour le Rwanda) vient de déposer une nouvelle plainte à l'encontre de Manassé Bigwenzare. Domicilié à Bouffémont dans le Val-d'Oise, il était, en 1994, président du Tribunal de canton dans la commune de Murambi (ex-préfecture de Byumba). Il lui est reproché d'avoir planifié et organisé le génocide des Tutsi dans la région de Murambi, en compagnie notamment de Jean-Baptiste Gatete, lui-même condamné à la prison à vie par le TPIR le 29 mars dernier. Il lui est aussi reproché d'avoir participé aux massacres de la paroisse et de l'hôpital de Kiziguro le 11 avril 1994, et d'avoir livré à la mort deux de ses proches à la barrière de Kwangire. Cette nouvelle plainte porte à vingt et un le nombre des présumés génocidaires rwandais poursuivis par la justice française.

Rdb

GABON

Pour un droit d'ingérence démocratique au Gabon

Un rapport d'analyse du système électoral gabonais, réalisé par le Réseau des organisations libres pour la bonne gouvernance (Rolbg) a permis un diagnostic d'un système démocratique qui n'en a que le nom.

La démocratie suppose, en effet, des institutions qui fonctionnent de façon impartiale et qui reflètent la pluralité des acteurs et de l'expression démocratique. Au stade actuel du processus politique gabonais, toutes les institutions sont au service exclusif du clan et du pouvoir.

De l'Assemblée nationale au Sénat, en passant par la Cour constitutionnelle, le Conseil national de la communication et la Commission électorale autonome et permanente, le parti au pouvoir règne en maître absolu. C'est ainsi que l'Assemblée nationale et le Sénat sont composés à 85% des membres du PDG, le parti présidentiel. Ces deux chambres du parlement gabonais, selon l'avis général, ne peuvent pas contrôler l'action gouvernementale. Par leur inefficacité, Elles deviennent *de facto* des chambres d'enregistrement fautes, en leur sein, de débats contradictoires.

L'appel irrésistible au changement

Dans sa vocation d'éveilleur de conscience, la société civile a fait preuve de responsabilité à travers d'une forte mobilisation de l'opinion publique et

des médias. L'actualité gabonaise s'est focalisée autour de la biométrie et de la transparence électorale, qui ont été les éléments déclencheurs du mouvement pour la démocratisation totale du Gabon, sous la houlette d'une société civile engagée et déterminée à sortir le Gabon de 43 ans d'immobilisme. Aujourd'hui les Gabonais aspirent à un véritable changement démocratique qui doit déboucher sur une alternance pacifique au pouvoir. En effet, 43 ans de gestion opaque et calamiteuse du pays ont considérablement affecté le développement national. Le vrai problème du Gabon, c'est l'absence de démocratie, c'est aussi l'inexistence de contre-pouvoirs et de contrôle citoyen de l'action publique. Les lois ne sont pas respectées par le gouvernement.

Les pouvoirs du clan Bongo renforcé

La dernière révision constitutionnelle, décrétée unilatéralement par le gouvernement en début d'année, a davantage renforcé le pouvoir d'un président de la République, en fonction depuis octobre 2009, arrivé à la magistrature suprême, à l'issue d'un scrutin frauduleux, marqué par des atteintes graves aux Droits de l'homme. Il a désormais la pleine capacité de nomination des responsables des institutions constitutionnelles et de la justice. Pour faire face à cette monarchisation du pouvoir, la société civile, soutenue par les démocrates de tout bord, a formulé treize propositions afin de réformer ces institutions sans légitimité dont la seule ambition est de soutenir un régime corrompu et oligarchique.

Pendant que la grande majorité de la population croupit dans la misère la plus abjecte, le président s'est acheté à Paris, en 2010, sous couvert d'une société immobilière appartenant à son directeur de cabinet, un immeuble de 100 millions d'euros



Georges Mpaga, président du Réseau des organisations libres pour la bonne gouvernance (Rolbg) et coordinateur de la campagne mondiale « Publiez ce que vous payez ».

aux frais du contribuable gabonais (lire ci-contre)

L'impasse Bongo

Pour mettre un terme à gâchis, les Gabonais souhaitent l'avènement d'une véritable démocratie, fondée sur la volonté du peuple à déterminer son avenir et à construire un nouveau modèle de gouvernance, dans un pays miné par la corruption d'un clan refusant toute possibilité d'alternance par les élections libres et transparentes. Certes le système a changé de tête, mais la structure politique dans son orientation idéologique et son organisation totalitaire demeure en place.

C'est pour cette raison que l'ingérence de la communauté internationale au Gabon est la condition *sine qua non* pour éviter le chaos et l'anarchie.

Fort de ce qui précède, les organisations de la société civile gabonaise, en appellent à la communauté internationale notamment le gouvernement des Etats-Unis, le gouvernement français, le Conseil de sécurité des Nations unies, l'Union africaine et l'Union européenne, à exercer un droit d'ingérence démocratique au Gabon afin de permettre la tenue des élections libres, crédibles dans un environnement transparent et paisible.

Georges Mpaga



Un dictateur si susceptible

Déjà familier d'Omar Bongo, l'avocat Patrick Maisonneuve défend aussi le fils Ali. Le président gabonais l'a chargé de porter plainte contre le porte-parole d'Eva Joly, Yannick Jadot. Ce dernier avait qualifié le président gabonais de « dictateur africain » dans une interview à *Libération*. On devine déjà la bataille sémantique autour du mot « dictateur » et M^e Maisonneuve déployer une argumentation digne d'un publi-reportage sur le « Gabon émergent ».

Bongo se plaint de la corruption !

Le 5 août 2011 le président gabonais Ali Bongo a vertement critiqué la justice de son pays, et appelé ses acteurs à la débarrasser de la « corruption » et des « influences claniques ». C'est à ce genre de déclarations que l'on mesure tout le cynisme du clan Bongo alors que la corruption est surtout de son fait. La famille Bongo s'est accaparée toutes les ressources matérielles et financières de l'Etat, victime d'un pillage et d'une spoliation à grande échelle. Fin juillet, le Gabon a confirmé avoir acheté la propriété de Ted Kennedy à Washington pour 6,5 millions de dollars dans le cadre de la réforme de la diplomatie gabonaise. Sous couvert de l'hébergement des diplomates, c'est bien sûr Bongo&Cie qui aura l'usage de ce bien. Cet achat somptuaire fait suite à celui d'un immeuble à Paris pour un montant 100 millions d'euros. Pour Ali, le Gabon c'est moi !

Libye : des vessies pour des lanternes

Comme dirait Audiard : « *Il ne faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages* ». Malgré les dénégations de l'Otan et des armées françaises et britanniques, il est évident qu'il y avait, dès le début de l'intervention militaire, et même certainement avant, des unités infiltrées en Libye, forces spéciales, conseillers militaires et autres barbouzes qui ont permis l'assaut final sur Tripoli. *Le Canard Enchaîné* parle même « *de corps expéditionnaire dont une mission était de mettre en sécurité les quelque 520 dépôts d'armes de l'armée libyenne détectés par l'Otan* ». Tiens donc ! Encore au mois de juin, des sources sécuritaires tchadiennes, françaises et algériennes prétendaient que les quelques centaines de combattants du groupe AQMI, « *en passe de devenir l'armée la mieux équipée de la région* »



Manifestation d'opposants gabonais devant la maison de Ted Kennedy, nouvelle acquisition somptuaire de Bongo aux États-Unis

s'était procuré des missiles sol-air en provenance de Libye, (*Billets d'Afrique* n°202, 203 et 204). Improbable alors que d'après *Le Canard* (31 août), les services occidentaux connaissaient l'influence, au sein de la rébellion, de plusieurs membres du Groupe islamique combattant libyen (GICL). Il eut été donc étonnant qu'ils ne prennent pas la précaution de sécuriser ces dépôts d'armes.

Libye : le pétrole en ligne de mire...

Lu dans *le Canard Enchaîné* (31 août) à propos de la Libye : (...) « *Il y a de quoi faire, les spécialistes le savent : le sous-sol libyen regorge de pétrole, il est possible d'en extraire 4 millions de barils, soit deux fois la capacité de l'Algérie. C'est Noël !* » Selon *Libération* (1^{er} septembre), un document du CNT (Conseil national de transition) daté du 19 mars promet à la France 35% du pétrole brut libyen en cas de victoire. De quoi motiver le gouvernement français dans son action militaire en Libye ?

Big Brother à tous les étages

C'est le *Wall Street Journal* dans un article du 30 août, qui révéla la fourniture au colonel Kadhafi du matériel d'interception de communications téléphoniques, courriels, de décodage de messages cryptés et de blocage de communications anonymes sur Internet par le français Amesys, filiale de Bull. L'article cite aussi d'autres firmes qui ont vendu ce matériel : l'américain Narus, filiale de Boeing, le chinois ZTE et le Sud-africain VASTech. Mais comme le *Wall Street Journal* le fait remarquer, la vente de ces matériels est libre à peu près partout. Autrement dit : toute compagnie privée

suffisamment riche, en plus des Etats, a la capacité d'intercepter nos conversations téléphoniques et nos courriels.

Croissance des profits et de la pauvreté

Si les conséquences sur les peuples n'étaient pas si catastrophiques, il y aurait de quoi rire des déclarations de certains responsables de la Banque mondiale. Ainsi Yolande Duhem, la directrice Afrique de l'Ouest et du Centre de la Société financière internationale (SFI), une filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé et qui regroupe surtout des mégabanques, estimait, le 15 août, à Dakar que l'Afrique subsaharienne devrait moins souffrir que d'autres régions du monde de la crise de la dette aux Etats-Unis et en Europe grâce notamment à sa croissance. « *L'Afrique subsaharienne va être un peu plus protégée* ». Tout est dans le « un peu plus » alors les populations de la région croupissent toujours dans la misère, étranglées par une dette odieuse et les conséquences des plans d'ajustement structurels imposés par la Banque Mondiale.

Mais, dans ce qui ressemble à un éclair de lucidité, Yolande Duhem reconnaît que l'Afrique subsaharienne doit relever plusieurs défis pour vaincre la pauvreté. Encore faudrait-il expliquer cette contradiction : selon les chiffres présentés par la SFI, l'Afrique subsaharienne a connu une croissance annuelle de 6,3% de son Produit national brut (PNB) entre 2000 et 2008. Ce taux, passé à 3,6% en 2009, a ensuite augmenté à 5,5% en 2010. Pourquoi la pauvreté n'a-t-elle donc pas reculé ?

AFRIQUE DE L'EST

Quelles sont les causes de la famine ?

La sécheresse qui sévit actuellement en Afrique de l'Est est la pire depuis soixante ans. Elle a déjà fait des dizaines de milliers de morts et menace 12 millions de personnes en Somalie, au Kenya, en Ethiopie, à Djibouti, au Soudan et en Ouganda. Dans l'indifférence générale

Nous vivons dans un monde d'abondance. Selon les chiffres de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), on produit aujourd'hui de la nourriture pour 12 milliards de personnes, alors que la planète compte 7 milliards d'êtres humains. De la nourriture, il y en a. Alors pourquoi dans ce cas une personne sur sept dans le monde souffre de la faim ?

La menace alimentaire qui touche plus de 10 millions de personnes dans la Corne de l'Afrique remet en lumière la fatalité d'une catastrophe qui n'a pourtant rien de naturel. Sécheresses, inondations, conflits armés... tout cela contribue à aggraver une situation d'une extrême vulnérabilité alimentaire, mais ce ne sont pas les seuls facteurs explicatifs.

La situation de famine dans la Corne de l'Afrique n'est pas une nouveauté. La Somalie vit une situation d'insécurité alimentaire depuis vingt ans. Et, périodiquement, les médias nous remuent de nos confortables divans en nous rappelant l'impact dramatique de la faim dans le monde. En 1984, près de un million de morts en Ethiopie ; en 1992, 300 000 Somaliens

ont perdu la vie à cause de la faim ; en 2005, près de cinq millions de personnes au bord de la mort au Malawi, pour ne citer que quelques cas.

La faim n'est pas une fatalité inévitable qui affecterait seulement certains pays. Les causes de la faim sont politiques. Qui contrôle les ressources naturelles (terres, eau, semences) qui permettent la production de nourriture ? A qui profitent les politiques agricoles et alimentaires ? Aujourd'hui, les aliments sont devenus une marchandise et leur fonction principale, nous nourrir, est mise à l'arrière-plan.

On pointe du doigt la sécheresse, avec les pertes de récoltes et de bétail consécutives, comme l'une des principales explications de la famine dans la Corne de l'Afrique. Mais alors comment expliquer que des pays tels que les Etats-Unis ou l'Australie, qui subissent régulièrement de graves sécheresses, ne souffrent pas de famines extrêmes ? Evidemment, les phénomènes météorologiques peuvent aggraver les problèmes alimentaires, mais ils ne suffisent pas à expliquer les causes de la faim. En ce qui concerne la production d'aliments, le contrôle des ressources naturelles est la clé pour comprendre pour qui et pourquoi on les produits.

La Somalie, pays auto-suffisant dans les années 70

Dans plusieurs pays de la Corne de l'Afrique, l'accès à la terre est un bien rare. L'achat massif de sols fertiles de la part d'investisseurs étrangers (agroindustrie, gouvernements, fonds spéculatifs...) a provoqué l'expulsion de milliers de paysans de leurs terres, diminuant ainsi leur capacité à satisfaire leurs besoins alimentaires de manière autonome. Ainsi,

tandis que le Programme mondial alimentaire tente de nourrir des milliers de réfugiés au Soudan, des gouvernements étrangers (Koweït, Emirats arabes unis, Corée...) y achètent des terres pour produire et exporter des aliments pour leurs propres populations. Il faut également rappeler que la Somalie, malgré les sécheresses récurrentes, était un pays autosuffisant

dans la production d'aliments jusqu'à la fin des années 1970. Sa souveraineté alimentaire a été mise en pièce au cours des trois décennies suivantes. A partir des années 1980, les politiques imposées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour que le pays puisse rembourser sa dette au Club de Paris se sont traduites par l'imposition d'un ensemble de mesures d'ajustement.

En ce qui concerne l'agriculture, ces dernières impliquaient une politique de libéralisation commerciale et d'ouverture des marchés, permettant ainsi l'entrée massive de produits subsidiés - comme le riz et le blé - des multinationales agroindustrielles nord-américaines et européennes, qui ont commencé à vendre leurs produits en dessous de leur prix de production, faisant ainsi une concurrence déloyale aux produits autochtones.

Les dévaluations périodiques de la monnaie somalienne ont également provoqué une hausse des prix des intrants agricoles tandis que la politique en faveur des monocultures pour l'exportation a progressivement forcé les paysans à abandonner les campagnes. La même chose s'est produite dans d'autres pays, non seulement en Afrique, mais aussi en Amérique latine et en Asie. La montée des prix des céréales de base est un autre des éléments désignés comme détonateurs des famines dans la Corne de l'Afrique. En Somalie, les prix du maïs et du sorgho rouge ont respectivement augmenté de 106 et 180% par rapport à l'année dernière. En Ethiopie, le coût du blé a augmenté de 85% par rapport à 2010. Et au Kenya, la valeur du maïs a augmenté de 55% en un an. Des hausses qui ont rendu ces aliments inaccessibles.

La spéculation pointée du doigt

Mais quelles sont les raisons de cette escalade des prix ? Plusieurs indices pointent la spéculation financière sur les matières premières alimentaires. Les prix des aliments sont déterminés dans les Bourses de valeurs, dont la plus importante, à l'échelle mondiale, est celle de Chicago, tandis qu'en Europe les aliments sont commercialisés dans les marchés à terme de Londres, Paris, Amsterdam et Francfort. Mais, aujourd'hui, la majeure partie de l'achat et de la vente de ces marchandises



ne correspond pas à des échanges commerciaux réels.

On estime, d'après Mike Masters, responsable du fonds de pension Masters Capital Management, que 75% des investissements financiers dans le secteur agricole sont de caractère spéculatif. On achète et on vend des matières premières dans le but de spéculer avec elles en faisant un profit qui se répercute finalement dans l'augmentation du prix de la nourriture pour le consommateur final. Les mêmes banques, fonds à hauts risques, compagnies d'assurances, qui ont provoqué la crise des subprimes, sont celles qui spéculent aujourd'hui avec la nourriture, profitant de marchés globaux profondément dérégulés et hautement rentables.

La crise alimentaire à l'échelle globale et la famine dans la Corne de l'Afrique en particulier sont les fruits de la globalisation alimentaire au service des intérêts privés. La chaîne de production, de distribution et de consommation des aliments est entre les mains d'une poignée de multinationales qui placent leurs intérêts particuliers au-dessus des nécessités collectives. Tout au long de ces dernières décennies, elles ont miné, avec le soutien des institutions financières internationales, la capacité des Etats du sud à décider sur leurs politiques agricoles et alimentaires.

Revenons au début. Pourquoi la faim existe-t-elle dans un monde d'abondance ? La production d'aliments a été multipliée par trois depuis les années 1970, tandis que la population mondiale n'a fait que doubler depuis lors. Nous ne sommes donc pas face à un problème de production de nourriture, mais bien devant un problème d'accès à la nourriture. Comme le soulignait le rapporteur de l'ONU pour le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, dans une interview au journal El País : « *La faim est un problème politique. C'est une question de justice sociale et de politiques de redistribution.* »

Si nous voulons en finir avec la faim dans le monde, il est urgent d'opter pour d'autres politiques agricoles et alimentaires qui mettent au centre de leur préoccupation les personnes et leurs besoins, ceux qui travaillent la terre et l'écosystème. Il s'agit de parvenir à ce que le mouvement international Via Campesina appelle la souveraineté alimentaire

Esther Vivas,

Centre d'études sur les mouvements sociaux (CEMS) de l'Universitat Pompeu Fabra (UPF) en Catalogne.

Cet article a été publié comme opinion dans le journal El País du 30 juillet 2011. Traduction française par Ataulfo Riera. Repris sur cadtm.org

Immigration, une schizophrénie bien française

On sait le ministre de l'Intérieur Claude Guéant en proie à des convulsions anti-immigration régulières au même titre que ses prédécesseurs Besson et Hortefeux sans compter les lepénistes de tout poil du FN à l'UMP. Le 1^{er} septembre, devant les ambassadeurs réunis à Paris, Guéant s'est plaint de l'attitude des pays d'origine qui rechignent à délivrer les laissez-passer consulaires nécessaires à la reconduite de leurs ressortissants en situation irrégulière. Menaçant, Guéant a fait état d'un « *plan spécifique* » de son ministère et celui des Affaires étrangères « *qui vise notamment à exercer ce qu'il faut bien appeler des pressions sur un groupe de huit pays prioritaires* », « *souvent proches de nous politiquement* » (Le point, 2 septembre). Il visait en Afrique le Mali, la République démocratique du Congo, le Congo, l'Angola, la Mauritanie et le Sénégal. On serait bien curieux de connaître la nature desdites pressions alors qu'elles s'exercent déjà avec force depuis 2007. La plus inique étant le chantage à l'aide au développement. Rappelons tout de même à Guéant que pour atteindre son objectif de 30 000 reconduites à la frontière, les services de police en sont réduits à enfermer dans les centres de rétention (CRA), des voyageurs en transit, des titulaires de visas Schengen, des étrangers vivant légalement dans d'autres pays de l'Union ou simplement qui quittaient la France de leur propre chef. Des situations ubuesques qui coûtent plusieurs milliards d'euros à l'État. Les préfectures les plus zélées expulsent même des parents d'enfants français usant de méthodes déloyales inscrites dorénavant dans les lois Besson comme le contournement du juge des libertés (JLD) qui n'intervient dorénavant qu'au sixième jour de l'arrestation. Le JLD ainsi écarté ne peut statuer sur la forme, la légalité de l'arrestation, laissant donc davantage de temps aux préfectures pour procéder à l'expulsion. Or, dans le cas du centre de rétention d'Hendaye dans les Pyrénées-Atlantiques, près de 70% des retenus (en 2010) l'ont été illégalement puisque arrêtés alors même qu'ils quittaient la France de leur propre volonté ! Mais derrière la froideur des chiffres et la violence d'une politique absurde, entretenant la peur de l'étranger, il y a à chaque fois des drames humains.

Outre les expulsions, Claude Guéant réclame « *une attitude rigoureuse en matière de délivrance des visas* » afin de limiter l'immigration légale (professionnelle, familiale et étudiants). A ce stade, pourquoi ne pas carrément refuser la délivrance de visas quand on connaît la somme de patience et d'humiliations qu'il faut pour obtenir un visa à



Dans un centre de rétention administrative (CRA). Ne dites surtout pas « prison ».

prix d'or. On touche là à une schizophrénie bien française puisque dans le même temps les patrons français s'inquiètent de l'image donnée par la France sur le continent africain. Dans un récent colloque organisée par le Medef, Albert Yuma, président de la Fédération des entreprises congolaises (FEC) a souligné que les Africains étaient aujourd'hui en mesure de comparer l'attitude française avec celles d'autres pays du monde. Obtenir un visa pour la Malaisie se fait sans problème comparativement à un visa pour la France : « *Demandez à chacun des patrons africains ici présents quel est le parcours du combattant nécessaire pour obtenir un visa [pour la France]* ». En Malaisie, lorsque les étrangers s'en vont, un message disant ceci est visible : « *Nous avons du mal à vous quitter, revenez vite* ». L'ancien patron de l'Agence française de développement aujourd'hui dans le privé, Jean-Michel Severino, a reconnu que « *Le gouvernement français devait changer ses méthodes en matière d'immigration sous peine d'enfoncer les relations France Afrique* ». Il est tout de même dommage que cette réflexion passe d'abord par le portemonnaie.

Des méthodes de voyous

C'est l'histoire d'une Malgache de 41 ans arrêtée début septembre à la frontière franco-espagnole. Elle revenait d'un voyage au Portugal. Elle vivait depuis dix ans en France, à Paris. C'est en garde à vue qu'elle a appris que son divorce avait été prononcé pendant l'été et donc qu'elle n'avait plus le droit de séjourner en France. Le préfet a demandé son expulsion trois jours après... sans attendre son audience, prévue le lendemain au tribunal administratif de Pau. Elle a été embarquée de force à Biarritz dans un avion via Paris direction Madagascar... Munie d'une convocation du tribunal, elle avait le droit de refuser l'embarquement. Mais en 2011, la République s'assoit sur ses propres lois pourvu qu'il y ait un étranger de moins sur le sol français.

Pour André Fine...

André est de ceux par qui Survie a existé. Il a contribué à son organisation locale et nationale. Membre du CA national en 2006-2007, il a apporté une importante contribution à la réflexion sur les scandales politiques et économiques de la Françafrique que nous dénonçons. Il a orienté son analyse sur les sujets d'inquiétude les plus brûlants et les plus ardues : les circuits financiers des paradis fiscaux et la destruction des biens publics fondamentaux. Il a mis ses recherches et ses connaissances au service de l'information, notamment en suivant minutieusement l'affaire de l'Angolagate pour en rendre compte. Il s'est dépensé sans compter pour porter la parole de Survie devant des publics divers. Mais plus encore il a été constamment attentif aux personnes qui font Survie, salariés, responsables locaux et nationaux. Son accueil et son amitié ne nous ont jamais manqué. Présent avec Christine aux côtés de François-Xavier Verschave lors du procès contre Noir Silence en 2001, il a été celui qui est toujours là dans la discrétion de son dévouement et de sa fidélité. Nous saluons la dignité et le courage avec lesquels il a affronté la maladie. Notre affection va à sa famille, à ses proches, auxquels nous sommes unis dans la même perte. André nous manquera à nous tous.

Odile Tobner



1^{er} mars 2008, André Fine, en tête d'une manifestation dénonçant le soutien militaire français au Tchadien Idriss Déby

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel: _____

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoï, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, R.Houra, T.Noïrot, Yello,

Abonnements : David Dousseau

Association Survie
107, Bd de Magenta

F75010 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n°

0211G87632

Dépôt légal : septembre 2011 -ISSN 2115-

6336 Imprimé par Imprimerie 3 A

7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Abonnement : 25 euros

(Étranger: 30 euros) €personne à faible revenu: 20 euros€

